

ACTION URGENTE

DEUX HOMMES EXECUTES EN DEPIT DE DOUTES QUANT A L'EQUITE DU PROCES

Ali Ahsan Mohammad Mujaheed et Salauddin Quader Chowdhury ont été exécutés le 22 novembre. Les autorités ont fait savoir que les deux condamnés à mort avaient déposé des recours en grâce, dans lesquels ils reconnaissaient leur culpabilité, et que ces recours avaient été rejetés par le président bangladais. Les familles des deux hommes contestent cette information.

Ali Ahsan Mohammad Mujaheed et Salauddin Quader Chowdhury ont été exécutés dimanche 22 novembre après que la plus haute juridiction du Bangladesh eut confirmé, le 18 novembre, les peines capitales prononcées à leur encontre.

L'équipe d'avocats défendant Salauddin Quader Chowdhury a souligné les graves irrégularités qui ont entaché son procès en appel. La Cour suprême n'a, par exemple, pas écarté les déclarations d'un témoin appelé « PW-6 ». Celui-ci a affirmé qu'une personne qui pourrait confirmer ses dires était morte, alors qu'elle était en réalité vivante et avait même transmis une déclaration sous serment et signée à la cour pour le prouver. Le recours formé par Ali Ahsan Mohammad Mujaheed auprès de la Cour suprême n'a pas permis de réfuter l'affirmation du parquet selon laquelle il avait poussé ses subordonnés à commettre des violations des droits humains, alors qu'aucune de ces personnes n'a été identifiée ni entendue.

Après les exécutions, les ministres bangladais de l'Intérieur et du Droit, de la Justice et des Questions parlementaires ont affirmé que les deux hommes avaient déposé un recours en grâce, dans lequel ils reconnaissaient leur culpabilité et imploraient la grâce présidentielle. Leurs recours auraient été rejetés par le président bangladais, si bien qu'ils ont été exécutés. Les familles des deux hommes contestent cette information et affirment qu'aucun recours en grâce n'a été présenté au président.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du réseau Actions urgentes. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Ceci est la première mise à jour de l'AU 262/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa13/2903/2015/fr/>

Nom : Ali Ahsan Mohammad Mujaheed et Salauddin Quader Chowdhury

Hommes

Informations complémentaires sur l'AU 262/15, ASA 13/2982/2015, 19 novembre 2015

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

